

Vos questions / nos réponses

possible dépistage cannabique

Par [Profil supprimé](#) Postée le 04/11/2010 16:04

Bonjour,

ayant eu un accident seul bêtement il y a 3 ans (j'ai 22 ans) sur route mouillée, j'ai été testé positif au cannabis(j'étais fumeur plutôt régulier), j'ai eu une suspension de permis et 6 points en moins il y a 1 an.

aujourd'hui, j'ai récupéré mon permis après ma suspension, j'ai 6 points.

La gendarmerie m'a appelée en me demandant de me présenter à propos de cet accident, ils ont dit à mon père que c'était pour un rappel à la loi, d'après une note du parquet...

j'ai quand même peur qu'il y ait un test cannabique...

j'ai arrêté totalement le cannabis durant 9 mois il y a un an, durant les vacances d'été j'ai fumé un peu, et puis je n'ai plus beaucoup fumé courant septembre octobre, à raison d'environ 2- 3 pétards par mois (1 taf +2taf+ 2taf).

j'ai fumé 2 taf il y a 1 semaine et la gendarmerie vient de me rappeler pour aller les voir, en laissant un message vocal.

Je voulais savoir si, si jamais il y avait un quelconque test, je risquais d'être positif d'ici 2 semaines... étant donné que je ne suis qu'un fumeur occasionnel ...

merci de votre aide car ça m'inquiète, car je ne sais pas si un test "surprise" pourrait être fait

Mise en ligne le 05/11/2010

Bonjour,

Si un test de dépistage devait s'accompagner de ce rendez-vous pour "Rappel à la loi", il est très probable que le dépistage soit négatif au vu des éléments de consommation que vous citez.

Cordialement
